



Je suis centrafricaine et je vis en france il y a 19ans et 2mois

Par **koutouyemo**, le **23/10/2008** à **13:50**

Je suis en france depuis le 29/08/1989, moi et ma fille à vécu ici sans retourné en centrafrique .Actuellement je vis en bretagne(fougères),j'avais fait une demande de rmi au mois de janvier 2008, et je n'ai pas le droit .je ne comprend vraiment pas et pourtant j'ai travaillé ici ma fille est marié et d'un garçon de 4ans . la caf me demande une justificatif de résident depuis 2003rnJ'ai des difficultés à obtenir ce document rnQue doit-je faire? je n'ai aucun ressource .

Par **avocat droit public**, le **10/11/2008** à **22:50**

Il faudrait travailler pour avoir des ressources

Par **frog**, le **11/11/2008** à **09:35**

[citation]Il faudrait travailler pour avoir des ressources rn[/citation]rnEt il faut avoir passé le CRFPA pour faire ce genre de réflexions constructives ?

Par **avocat droit public**, le **11/11/2008** à **10:04**

Ma réponse était tout à fait constructive.rnrnEn effet, le meilleur moyen de justifier de sa

résidence en France notamment pour le RMI lorsque l'on est en situation irrégulière , c'est d'avoir travaillé même si finalement on se retrouve par la suite sans travail. Cela permet d'avoir des fiches de paye qui justifient de sa présence en France.

Par **frog**, le **11/11/2008** à **10:38**

Mes confuses, j'y voyais une contribution un peu déplacée, dans la lignée des maximes de comptoir du type *"va bosser si tu veux des sous"*.